

Espaces
Naturels
Sensibles



Politique Espaces Naturels Sensibles Bilan 2022



yvelines.fr/ens



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



SOMMAIRE

LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES

BILAN 2022

ÉDITO

LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES
EN QUELQUES CHIFFRES

LES ENGAGEMENTS DU DÉPARTEMENT

UN PATRIMOINE NATUREL À PARTAGER

UN PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER

UN PATRIMOINE NATUREL À RESPECTER

UN PATRIMOINE NATUREL À AMÉNAGER

UN PATRIMOINE NATUREL À VALORISER
ET FAIRE DÉCOUVRIR

LES 67 ESPACES NATURELS SENSIBLES DÉPARTEMENTAUX

3

4

5

6-7

8-9

10

11

12-13

14-15

ÉDITO



L'année 2022 a été marquée par de nombreux incendies en France. Les Yvelines n'ont pas été épargnées, à l'instar de la forêt départementale de Rochefort, où près de 23 hectares ont brûlé entre avril et juillet 2022, changeant profondément l'aspect de la forêt.

Ces incendies, mais aussi les sécheresses à répétition et les épisodes successifs de fortes chaleurs, témoignent de la nécessité de protéger les espaces naturels, mais plus encore de l'urgence à mener des actions de préservation en accélérant et en renforçant le déploiement de nos modes de gestion durable.

Dans ses Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département des Yvelines a la capacité d'agir sur l'adaptation au changement climatique. Il y mène, depuis bientôt 40 ans, une politique de préservation de la biodiversité active qu'il adapte désormais à l'urgence imposée par l'accélération du phénomène.

Ces ENS, riches d'une faune et d'une flore remarquables, concourent à faire de notre département le poumon vert de l'Île-de-France et représentent un formidable atout en matière d'attractivité du territoire.

Nous avons le plaisir de vous partager ce document qui présente l'action menée par le Département des Yvelines en faveur de la préservation de son patrimoine naturel.

Nicole BRISTOL

Vice-présidente du Conseil
départemental déléguée
à la Biodiversité, au Climat et
au Développement Durable

Les Yvelines regorgent de richesses et bénéficient d'un cadre naturel exceptionnel. En 2022, le département comptabilise 67 Espaces Naturels Sensibles (ENS) s'étendant sur 2 800 ha.

Je suis fière aujourd'hui, en tant que Directrice de l'Environnement, de contribuer à la valorisation des espaces naturels départementaux. Un travail remarquable est mené par les équipes pour restaurer le bon état écologique des milieux, adapter les modes de gestion pour rendre les forêts plus résilientes, et organiser des événements pour le public, en particulier des projets pédagogiques à destination des collégiens.

J'espère que ce bilan vous donnera envie d'en savoir plus et de vous ressourcer personnellement dans un ENS. Toute l'équipe est à votre écoute pour partager les bonnes pratiques et développer des projets communs.

Sophie DANLOS

Directrice de l'Environnement

LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES EN QUELQUES CHIFFRES

35 300 ha inscrits en zone de préemption au titre des ENS ⁽¹⁾ sur 73 communes

2 800 ha d'ENS acquis par le Département depuis 1990

67 sites ENS répartis sur l'ensemble du département

1 790 km d'itinéraires pédestres et équestres inscrits au PDIPR ⁽²⁾

7 nouvelles mares créées et **14** restaurées

188 nouveaux arbres bio recensés soit **2 763** arbres bio au total

520 mètres linéaires de lisière étagée créés

3 375 mètres linéaires de haies restaurés

1 nouveau site labellisé LPO soit **3** sites au total

1 évènement grand public créé : « Restons Nature »

4 projets pédagogiques proposés aux scolaires

46 manifestations sportives dans les ENS avec

28 000 participants

+ d'1 million de visiteurs dans les ENS

3 nouveaux parcours de découverte soit

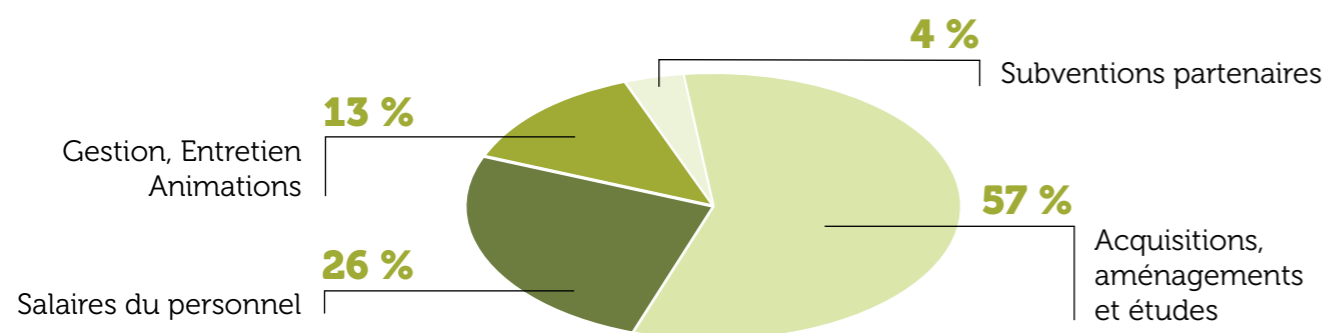
8 parcours au total dans les ENS

1 portail DIA ⁽³⁾ créé :

110 DIA et **550** certificats traités via ce portail en 2022

4 021 437 millions d'euros de dépenses en 2022

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2022



(1) ENS : Espace Naturel Sensible

(2) PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

(3) Portail DIA : Portail numérique permettant de déposer les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption ENS.

LES ENGAGEMENTS DU DÉPARTEMENT

Depuis les années 1990, le Département des Yvelines travaille à la création d'un réseau d'Espaces Naturels Sensibles sur son territoire. Il compte à ce jour 67 sites ENS, soit 2 800 hectares, qu'il gère, préserve, aménage et valorise pour que le public puisse les découvrir tout en les respectant.

Afin de consolider cette offre de nature protégée et diversifiée et continuer de répondre au double objectif de cette politique, le Département a défini un plan d'actions sur 5 ans (2022-2026) selon des enjeux de solidarité, de préservation et d'attractivité.

Pour y parvenir, le Département a lancé en 2022 une nouvelle dynamique de communication avec notamment la création d'une charte graphique propre aux ENS et d'un logo dédié.

Le Département peut également s'appuyer sur un réseau d'acteurs (Communes, ONF, PNR,...) qui ont chacun un rôle à jouer en fonction des moyens et leviers à leur disposition.

Pour mettre en œuvre la politique des Espaces Naturels Sensibles, le Département dispose

D'UN OUTIL FINANCIER

Taxe d'aménagement

D'UN OUTIL FONCIER

Droit de préemption

Création d'un nouveau logo pour affirmer l'image des ENS

ACQUÉRIR

Le Département acquiert des parcelles dans des secteurs identifiés comme prioritaires afin d'en faire des ENS (par préemption, à l'amiable...).

CONNAÎTRE

Le Département mène des études et des inventaires faune/flore afin d'identifier les enjeux de préservation et les objectifs d'aménagements et de valorisation des sites.

AMÉNAGER ET VALORISER

Le Département entreprend des aménagements destinés à la valorisation des sites avec :

- la création de parcours (sentiers pédagogiques, balades branchées, accrobranche...)
- l'installation de mobilier et l'aménagement des sites (bancs, tables de pique-nique, parkings...).

GÉRER

Le Département mène différents types de gestion :

- une gestion écologique avec la restauration et la création de mares, de prairies...
- une gestion sylvicole en futaie irrégulière, coupes de bois, création d'îlots de sénescence...
- un entretien courant qui consiste à débroussailler, faucher, entretenir les chemins, les barrages, les mobiliers...

QU'EST-CE QU'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE ?

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un espace qui présente des fonctions écologiques ou paysagères remarquables ou menacées.

La politique d'acquisition et de valorisation des ENS répond à 2 objectifs prioritaires : la préservation de ces espaces et leur aménagement pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

UN PATRIMOINE NATUREL À PARTAGER

Sensibiliser à l'environnement, au développement durable et à la préservation de la biodiversité, c'est l'une des missions fortes du Département dans le cadre de sa politique ENS. Pour y parvenir, il développe depuis 2022, de nouvelles actions de communication à destination du grand public, et poursuit ses projets en direction des scolaires.

En 2023, ces actions seront renforcées avec le recrutement d'un chargé d'animation, la création d'un programme annuel d'animations, l'organisation d'une 3^e date « Restons Nature », et le renforcement des projets pédagogiques à destination des scolaires avec davantage de classes accueillies.



RESTONS NATURE

Le nouvel évènement phare

Le Département a créé un évènement intitulé « Restons Nature » qui a pour vocation de se répéter chaque année dans différents ENS de sorte que le grand public découvre ces sites ainsi que l'action du Département.

Programmé le 25 septembre 2022 au Parc départemental du Peuple de l'herbe (PPDH) et le 2 octobre 2022 au Parc départemental de la Boucle de Montesson, l'évènement a pu accueillir au total près de 1 000 personnes autour d'animations sportives, d'ateliers créatifs et de spectacles vivants.



Conte en roulotte au PPDH
Compagnie Piloucha
© CD78



Spectacle de clôture « Sol Bémol »
au PPDH
Compagnie D'irque et Fien
© CD78



Stand ENS - Parc de Montesson
© CD78

LA FÊTE DE LA NATURE

Le rendez-vous incontournable du Parc départemental du Peuple de l'herbe

Le Parc départemental du Peuple de l'herbe a accueilli plus de 5 000 visiteurs, le samedi 21 mai 2022 pour la traditionnelle Fête de la Nature.

Au programme, de nombreuses activités gratuites et ouvertes à tous : ateliers (Street Art, tableaux végétaux...), spectacles (marionnettes, fanfare...), expositions dans la Maison des insectes, et sorties nature et sportive (course d'orientation, observation des oiseaux...). La soirée a été clôturée par des concerts (troupes « Enjoliveurs » et « Boa Brass Band ») et la projection du documentaire « Home » de Yann Arthus-Bertrand.



Fanfare Grandeur Nature au PPDH - Compagnie les Enjoliveurs
© CD78

LES ENS, VECTEUR DE SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

Projets pédagogiques

Le Département propose aux collèges des projets pédagogiques au sein des Espaces Naturels Sensibles autour de séances réparties en classe et sur le terrain. Pour l'année scolaire 2021-2022, 3 collèges et 1 établissement APAJH*, soit 120 élèves, ont pu bénéficier de ces séances menées par notre partenaire la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sur deux thèmes : « Découvrir et accueillir la biodiversité dans mon établissement » et « Devenir un ornithologue ». Pour l'année 2022-2023, ce seront 5 collèges et 3 écoles élémentaires qui bénéficieront de projets réalisés par la LPO et l'association Ville Verte.

Des éco-délégués récompensés en forêt départementale de Sainte-Apolline

Le rectorat de l'Académie de Versailles a sollicité le Département afin qu'un site ENS soit le lieu de remise des prix académiques du concours « Prix de l'action éco-déleguée ». Ce concours organisé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en partenariat avec Bayard Presse, vise à faire connaître, encourager et valoriser les actions engagées par les éco-délégués en faveur du développement durable, dans leur établissement scolaire.

Ce sont 30 collégiens de l'Académie de Versailles qui ont donc été accueillis par le Service ENS le 23 juin 2022 en forêt départementale de Sainte-Apolline pour partager un moment de découverte, de partage et de récompense.

* Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

UN PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER

Dans le cadre de sa politique ENS, le Département œuvre en priorité à la préservation de la biodiversité en mettant en place une gestion durable de ses sites (diversification des essences dans les forêts, méthode de sylviculture adaptée, conservation et préservation de milieux diversifiés, création et restauration de mares, haies, lisières étagées, restauration de prairies humides...). Autant d'actions nécessitant des interventions régulières qui permettront à terme de rendre résilients ces espaces naturels fragiles face au changement climatique et ses effets.



AMÉNAGEMENTS ÉCOLOGIQUES ET PAYSAGERS SOUS LES LIGNES À HAUTE TENSION

En janvier 2022, le Département des Yvelines et le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) – en charge de la sécurité des lignes par l'entretien de la végétation - ont signé une convention pour la mise en place d'un programme d'entretien respectueux de la biodiversité sous les emprises et aux abords des 1 765 m de lignes électriques traversant 6 ENS départementaux (forêts de Ronqueux, de Sainte-Apolline, de Malassis, des Gaules, de Champfaiilly et de Rosny-Rolleboise).

Ces espaces, qui représentent un total de 9,2 ha, sont en effet propices à la restauration de milieux diversifiés (haies, lisières, zones humides, milieux ouverts), constituant ainsi des zones de refuge pour la faune et la flore. Les aménagements réalisés (cf schéma ci-contre) en forêt départementale de Ronqueux (Bullion) en 2022 sont un exemple des actions qui peuvent être menées sur ce type d'espace.

AUTRES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2022

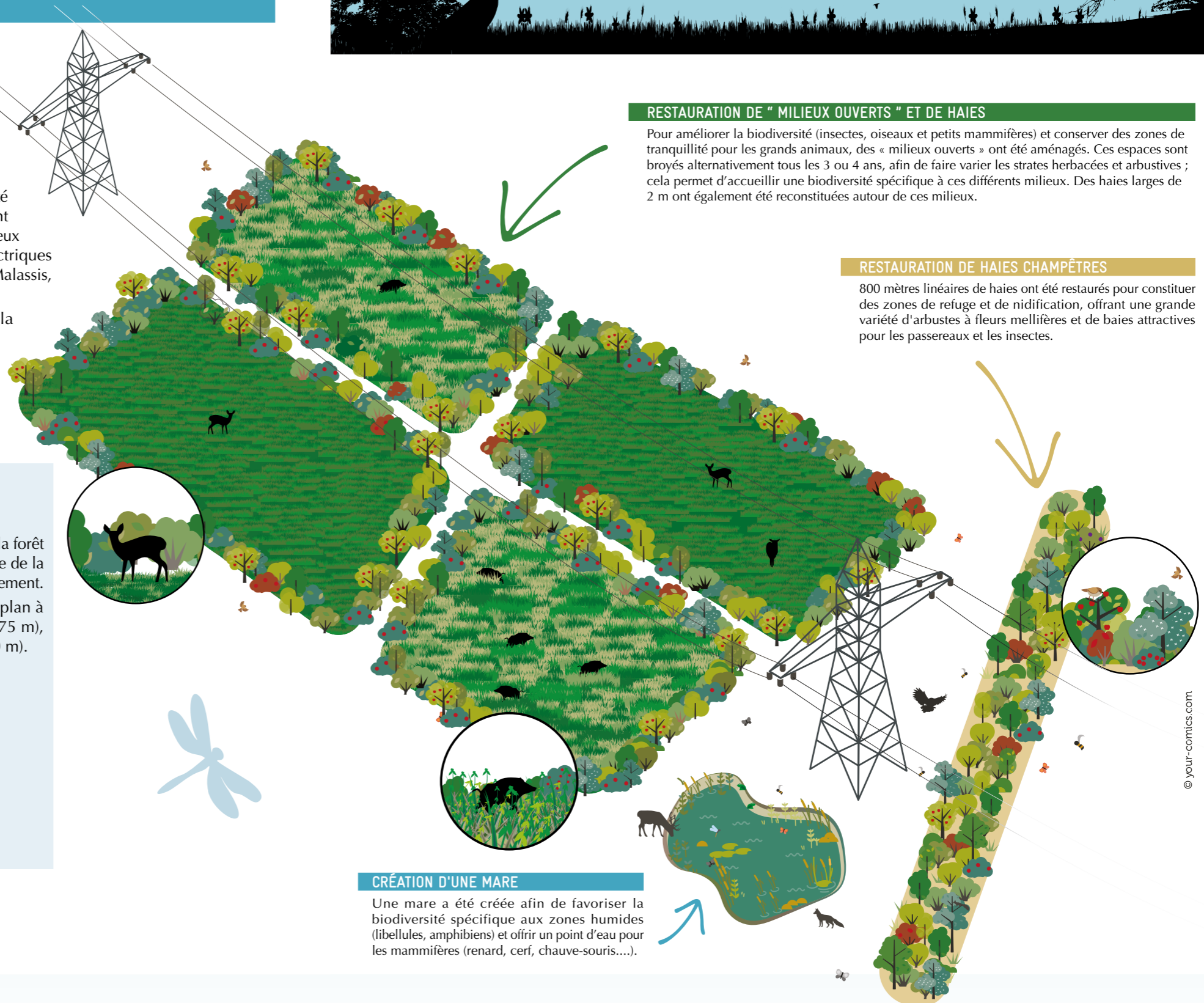
PLANTATION ET RESTAURATION DE HAIES CHAMPÊTRES

- Plantation participative de 520 m de haie champêtre sur un autre secteur de la forêt de Ronqueux, contribuant à la reconstitution d'une lisière étagée en bordure de la RD 149. Action menée avec l'école de Bullion et les Eco-référents du Département.
- Restauration de 2 575 m de haies champêtres : bois du Domaine de Beauplan à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (60 m), site des Prés Bicherets à Châteaufort (275 m), bois de Houlbran à Choisel (640 m) et forêt de Ronqueux à Bullion (1 600 m).

CRÉATION ET RESTAURATION DE MARES

Création de 7 mares et restauration de 14 dans 7 ENS :

- Butte du Hutrel (Saint-Martin-la-Garenne),
- Forêt de Sainte-Apolline (Plaisir, Neauphle-le-Château),
- Forêts de Ronqueux et Villevert (Bullion),
- Site des Prés Bicherets (Châteaufort),
- Forêt de Pinceloup (Clairefontaine-en-Yvelines, Sonchamp),
- Parc des Côtes de Montbron (Jouy-en-Josas).



RESTAURATION DE " MILIEUX OUVERTS " ET DE HAIES

Pour améliorer la biodiversité (insectes, oiseaux et petits mammifères) et conserver des zones de tranquillité pour les grands animaux, des « milieux ouverts » ont été aménagés. Ces espaces sont broyés alternativement tous les 3 ou 4 ans, afin de faire varier les strates herbacées et arbustives ; cela permet d'accueillir une biodiversité spécifique à ces différents milieux. Des haies larges de 2 m ont également été reconstituées autour de ces milieux.

RESTAURATION DE HAIES CHAMPÊTRES

800 mètres linéaires de haies ont été restaurés pour constituer des zones de refuge et de nidification, offrant une grande variété d'arbustes à fleurs mellifères et de baies attractives pour les passereaux et les insectes.

CRÉATION D'UNE MARE

Une mare a été créée afin de favoriser la biodiversité spécifique aux zones humides (libellules, amphibiens) et offrir un point d'eau pour les mammifères (renard, cerf, chauve-souris...).

UN PATRIMOINE NATUREL À RESPECTER ET...

La fréquentation croissante des ENS, notamment depuis la crise sanitaire, peut engendrer une forte pression sur les milieux et donner lieu à une dégradation des sites et une perturbation de la faune et de la flore.

Pour prévenir ces risques, le Département s'appuie sur un réseau d'acteurs tels que les brigades forestières, l'Office National des Forêts, les Ecogardes, la Gendarmerie, l'Office Français de la Biodiversité... autant d'intervenants qui veillent sur les ENS, en assurent la surveillance et y mènent des actions de prévention.

Le Département a notamment renforcé la prévention et la surveillance face aux feux de forêt, risque concernant désormais l'ensemble des régions de France en raison des températures caniculaires et des sécheresses de plus en plus fréquentes.



... À AMÉNAGER

Incendies en forêt départementale de Rochefort (Rochefort-en-Yvelines)

En avril et juillet 2022, deux incendies, d'origine humaine, ont brûlé 23,4 ha de la forêt départementale de Rochefort (287 ha), forêt particulièrement vulnérable aux risques d'incendie en raison de la présence d'une végétation très inflammable (bruyères, conifères).

Le feu a provoqué une perte de biodiversité importante et la forêt gardera longtemps les stigmates de ces incendies. Néanmoins, la nature peut reprendre ses droits et la bruyère et les bouleaux peuvent réapparaître petit à petit. C'est pourquoi, le Département a fait le choix d'observer l'évolution des zones brûlées sans intervenir et de privilégier la régénération naturelle. Des interventions seront entreprises à l'avenir, si nécessaire (plantations complémentaires par exemple).

L'analyse de ces 2 incendies a démontré que le feu avait progressé très vite au niveau des pins et qu'il avait ralenti dans la zone des feuillus, plus chargée en humidité. Un constat qui conforte le Département sur le fait de privilégier les modes de gestion favorisant des essences diversifiées d'arbres afin de tendre vers une forêt plus résiliente à ce type de catastrophe, une pratique que le Département développe depuis 2016.



À SAVOIR
90 % des incendies sont d'origine humaine. La prévention est donc un enjeu majeur pour prévenir les risques. Le Département a mis en place des affichages sur les ENS afin d'informer les promeneurs des risques d'incendie.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2022

12

personnes du service ENS pour la mise en œuvre de la politique ENS

2

brigades forestières pour l'entretien des ENS + 1 brigade dédiée au PPDH

Une quinzaine d'Ecogardes bénévoles pour la sensibilisation et surveillance des ENS



Aménagement de l'extension du Parc des Côtes de Montbron (Jouy-en-Josas)



Aménagement de l'extension du Parc des Côtes de Montbron avec des cheminements, des tables de pique-nique, des panneaux et la création de deux mares.



1 : mare restaurée - 2 : table de pique-nique installée
© CD78

À chaque nouvelle acquisition au titre des ENS, le Département mène une réflexion globale afin de définir les actions à réaliser lui permettant d'atteindre les objectifs de préservation et d'accueil du public.

Le Département a réalisé des aménagements sur le Parc des Côtes de Montbron. Ceux-ci ont permis d'élargir l'offre de nature dans le secteur en permettant de nouvelles connexions avec les itinéraires de randonnée existants, tout en préservant les milieux dans le cadre d'une gestion durable.

LES ÉTAPES DU PROJET

- 2009** Acquisition de 24 ha du Parc des Côtes de Montbron
- 2013** Convention de transfert de gestion des 3 étangs avec le SIAVB *
- 2020** Acquisition de 14 ha en extension du Parc des Côtes de Montbron
- 2021** Inventaires Faune/Flore
Définition des enjeux/ Plan de gestion
- 2022** **1^{re} phase de travaux**
 - Création de nouveaux cheminements
 - Restauration de 2 mares
 - Pose de mobiliers (lisses, barrières, plots, tables de pique-nique)
- 2023** **2^e phase de travaux**
 - Mise en place de panneaux d'entrée de site

* SIAVB : Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre

UN PATRIMOINE NATUREL À VALORISER ET FAIRE DÉCOUVRIR

La valorisation des ENS passe par une conception des aménagements réfléchi et respectueux de l'environnement, qui prend en compte la nature du site à aménager, son histoire, ses points d'intérêt. Le Département étudie la faisabilité d'un aménagement spécifique (parcours de découverte, panneaux pédagogiques...) en fonction de sa fragilité écologique, son intérêt (écologique, pédagogique, récréatif, culturel, historique...) et sa capacité à accueillir du public pour éviter toute dégradation.

L'objectif pour le Département est de sensibiliser les visiteurs (familles, scolaires, sportifs...) aux enjeux de protection de l'environnement, au respect de la nature et de la biodiversité, tout en offrant des lieux de promenades accessibles et accueillants. Le Département propose ainsi une diversité de parcours dont 3 nouveaux en 2022.



Parcours de découverte - Forêt de Méridon avec l'application " Balade Branchée "

Chevreuse, Choisel et Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Deux versions sont proposées pour ce parcours de 4 km.



Une version Famille (à partir de 8 ans)

« **Le Gobelin de Méridon** » : Parcours destiné à faire découvrir, de manière ludique, les richesses écologiques et l'histoire du site, guidé par Mélida, l'esprit de la forêt.



Une version Adulte

« **Balade avec un forestier** » : Parcours destiné à informer les promeneurs sur les méthodes de gestion sylvicole des forêts départementales.

Un livret jeu
Famille et un
livret de visite Adulte
sont proposés en
téléchargement sur
le site Destination
Yvelines.



Parcours dans la forêt de Méridon
© CD78

Sentier de découverte du Camp retranché de Paris - Forêt des Tailles d'Herbelay

Aigremont et Chambourcy

En 2013, le service archéologique interdépartemental retrouve, dans la forêt des Tailles d'Herbelay, un centre de résistance de la ceinture de protection de Paris - CRP (Camp retranché de Paris). Ce patrimoine a été valorisé, en collaboration avec le service archéologique, par la création de 200 m de sentier agrémenté de 5 panneaux explicatifs sur l'histoire du lieu (le CRP et son histoire, l'évolution du paysage, les postes de tir, les tranchées...).

Ce sentier de découverte a été inauguré le 25 mai 2022 en présence de Nicole Bristol, Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée à la Biodiversité, au Climat et au Développement durable et des représentants de la commune d'Aigremont.



Panneau pédagogique du Centre de résistance
© CD78



Tronçon de la Véloscénie
© CD78

Véloscénie - Forêt de Saint-Benoît

Sonchamp et Clairefontaine-en-Yvelines

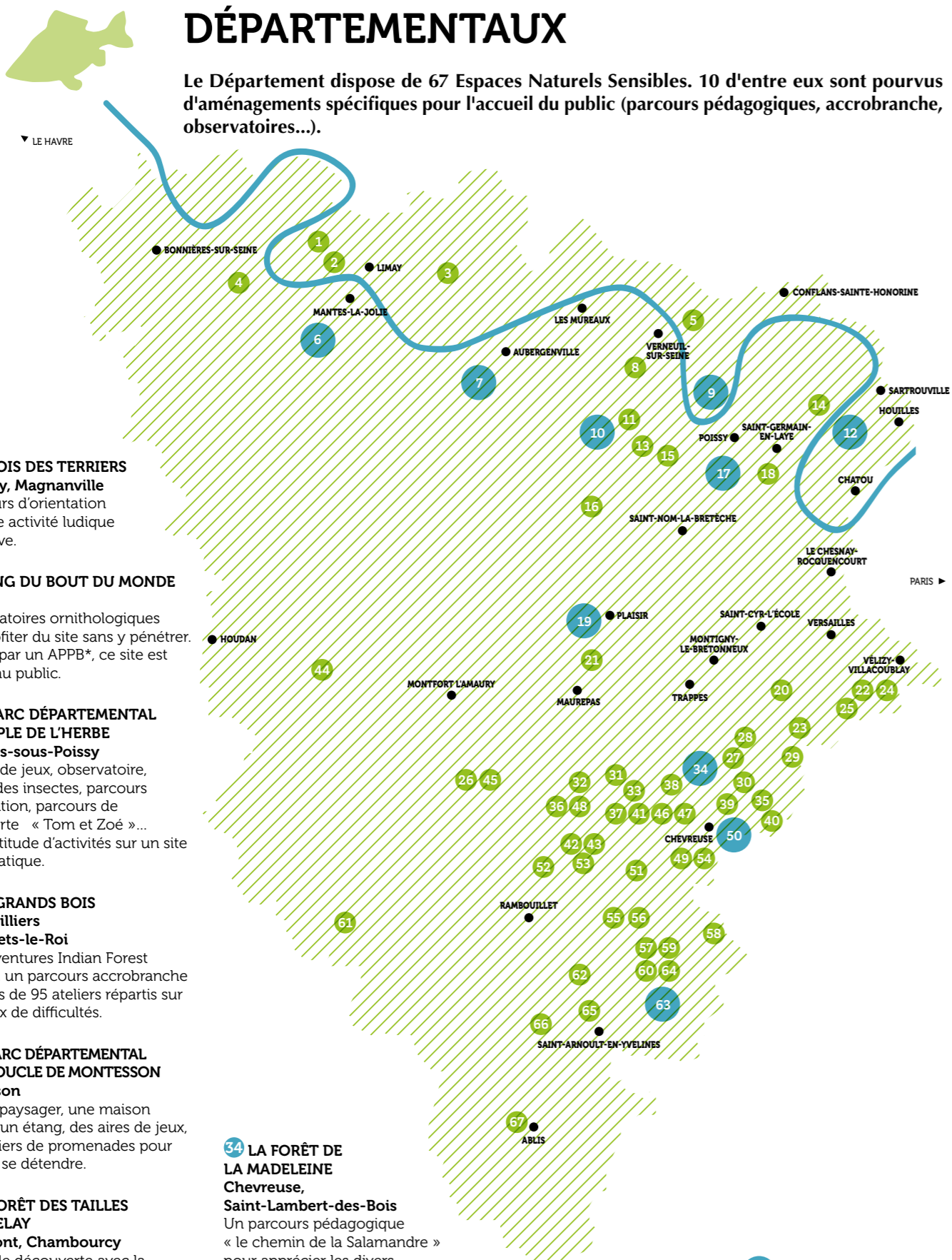
Le Département mène une politique active en faveur des circulations douces et de leur valorisation touristique comme le démontrent les trois grands itinéraires vélos touristiques qui traversent son territoire.

L'une de ces véloroutes, la Véloscénie, permet de relier Paris au Mont-Saint-Michel grâce à un parcours cyclable de 450 km dont 76 km traversent les Yvelines.

Afin d'offrir un itinéraire cyclable continu, jalonné et sécurisé, le Département a réalisé des travaux d'aménagement d'une portion de l'itinéraire en forêt départementale de Saint-Benoît. Ce sont ainsi 2,8 km de chemins qui ont été restaurés pour le bonheur de tous les curieux de nature.

LES 67 ESPACES NATURELS SENSIBLES DÉPARTEMENTAUX

Le Département dispose de 67 Espaces Naturels Sensibles. 10 d'entre eux sont pourvus d'aménagements spécifiques pour l'accueil du public (parcours pédagogiques, accrobranche, observatoires...).



6 LE BOIS DES TERRIERS
Buchelay, Magnanville
2 parcours d'orientation pour une activité ludique et sportive.

7 ÉTANG DU BOUT DU MONDE
Epône
3 observatoires ornithologiques pour profiter du site sans y pénétrer. Protégé par un APPB*, ce site est interdit au public.

9 LE PARC DÉPARTEMENTAL DU PEUPLE DE L'HERBE
Carrières-sous-Poissy
Terrains de jeux, observatoire, Maison des insectes, parcours d'orientation, parcours de découverte « Tom et Zoé »... une multitude d'activités sur un site emblématique.

10 LES GRANDS BOIS
Morainvilliers
Les Alluets-le-Roi
Parc d'aventures Indian Forest Yvelines, un parcours accrobranche avec plus de 95 ateliers répartis sur 8 niveaux de difficultés.

12 LE PARC DÉPARTEMENTAL DE LA BOUCLE DE MONTESSON
Montesson
Un parc paysager, une maison du Parc, un étang, des aires de jeux, des sentiers de promenades pour flâner et se détendre.

17 LA FORÊT DES TAILLES D'HERBELAY
Aigremont, Chambourcy
Sentier de découverte avec la valorisation du "Camp retranché de Paris".

19 LA FORÊT DE SAINTE-APOLLINE
Plaisir, Neauphle-le-Château
2 parcours d'orientation « Cap Enigme » (adultes, enfants) pour découvrir la forêt autrement.

34 LA FORÊT DE LA MADELEINE
Chevreuse, Saint-Lambert-des-Bois
Un parcours pédagogique « le chemin de la Salamandre » pour apprécier les divers paysages que nous offre cette forêt.

50 LA FORÊT DE MÉRIDON
Chevreuse, Choisel, Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Un parcours nature « Conte de Melida, l'esprit de la forêt » et 2 parcours Balade Branchée.

63 LA FORÊT DE ROCHEFORT
Rocheft-en-Yvelines
Un parcours de découverte ludique et connecté, « le sentier des 4 dragons », destiné à un public familial pour découvrir les merveilles de cette forêt.

- ENS avec aménagements spécifiques
- Autres ENS en majorité ouverts au public

* APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

- 1 Butte du Hutrel (Saint-Martin-la-Garenne) - 7 ha
- 2 Bois du Chénay (Follainville, Saint-Martin-la-Garenne) - 2,5 ha
- 3 Bois de Moussus-Saint-Laurent (Brueil-en-Vexin, Guitrancourt) 93,3 ha
- 4 Bois de Rosny-Rolleboise (Rolleboise, Rosny-sur-Seine) 32,5 ha
- 5 Massif de l'Hautil (Triel-sur-Seine) - 0,2 ha
- 6 Bois des Terriers (Buchelay, Magnanville) - 23,2 ha
- 7 Étang du Bout du Monde (Epône) - 48 ha
- 8 Site de Vernouillet (Vernouillet) - 0,9 ha
- 9 Parc du Peuple de l'herbe (Carrières-sous-Poissy) - 113 ha
- 10 Forêt des Grands Bois (Les Alluets-le-Roi, Morainvilliers) 55 ha
- 11 Forêt de Rougemont (Morainvilliers, Orgeval) - 28,2 ha
- 12 Parc de la Boucle de Montesson (Montesson) - 29 ha
- 13 Forêt d'Abbécourt (Orgeval) - 79,4 ha
- 14 Clos de la Salle (Mesnil-le-Roi) - 0,3 ha
- 15 Gâtines - Le Château (Orgeval) - 1 ha
- 16 Forêt des Flambertins (Cresprières) - 74 ha
- 17 Forêt des Tailles d'Herbelay (Aigremont, Chambourcy) - 56 ha
- 18 Site des Platrières (Saint-Germain-en-Laye) - 6 ha
- 19 Forêt de Sainte-Apolline (Plaisir, Neauphle-le-Château) 297 ha
- 20 Site de La Minière (Guyancourt) - 7 ha
- 21 Site de La Dauberie (Jouars-Pontchartrain) - 0,2 ha
- 22 Bois du Rocher (Jouy-en-Josas) - 8 ha

- 23 Pré Clos et Trou Salé (Buc, Châteaufort, Toussus-le-Noble) 24 ha
- 24 Parc des Côtes de Montbron (Jouy-en-Josas) - 38 ha
- 25 Bois Chauveaux (Jouy-en-Josas, Saclay) - 23 ha
- 26 Bois de la Cerqueuse (Les Bréviaires) - 2,4 ha
- 27 Site de Port Royal (Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Lambert-des-Bois) - 7,3 ha
- 28 Bois de la Haute Tasse (Magny-les-Hameaux) - 9,4 ha
- 29 Prés Bicheret (Châteaufort) - 13 ha
- 30 Bois de Florence (Milon-la-Chapelle) - 23,3 ha
- 31 Roselière du Pommeret (Lévis-Saint-Nom) - 2 ha
- 32 Bois Legat et Bois des Laves (Lévis-Saint-Nom, Les Essarts-le-Roi) 4 ha
- 33 Bois des Marronniers (Lévis-Saint-Nom, Dampierre-en-Yvelines) - 4,3 ha
- 34 Forêt de la Madeleine (Chevreuse, Saint-Lambert-des-Bois) 55 ha
- 35 Bois de Champfaily et Étang du Moulin (Milon-la-Chapelle, Saint-Rémy-lès-Chevreuse) - 35,4 ha
- 36 Bois de Malassis (Les Essarts-le-Roi) - 23 ha
- 37 Marais de Maincourt (Dampierre-en-Yvelines) - 2 ha
- 38 Bois de la Butte Ronde (Saint-Forget) - 14,7 ha
- 39 Queue de l'Étang (Chevreuse) - 2 ha
- 40 Domaine de Beauplan (Saint-Rémy-lès-Chevreuse) - 29,7 ha
- 41 Bois des Fonds de Goulettes (Dampierre-en-Yvelines) - 14,3 ha
- 42 Butte d'Auffargis (Auffargis) - 23,8 ha
- 43 Site des Quinze Coins et Fosse Poquet (Auffargis) - 1 ha
- 44 Mail de l'Avenue de Neuville (Gambais) - 6,4 ha

- 45 Bois de Vilpert (Les Bréviaires) - 8 ha
- 46 Prés Châtillon (Dampierre-en-Yvelines) - 0,6 ha
- 47 Prés du Champier des Taillis (Dampierre-en-Yvelines) - 0,6 ha
- 48 Bois des Trente Arpents (Les Essarts-le-Roi) - 1 ha
- 49 Vallée d'Écosse Bouton (Choisel) - 4,5 ha
- 50 Forêt de Méridon (Chevreuse, Choisel, Saint-Rémy-lès-Chevreuse) - 192 ha
- 51 Bois de la Côte de Cernay (Cernay-la-Ville) - 4,2 ha
- 52 Forêt de Clérambault (Vieille-Église-en-Yvelines) - 27 ha
- 53 Étang Gabriel (Auffargis) - 18 ha
- 54 Bois d'Houlbran (Choisel) - 36 ha
- 55 Bois des Gaules (La Celle-les-Bordes) - 43 ha
- 56 Bois du Taillis (La Celle-les-Bordes) - 11 ha
- 57 Forêt de Ronqueux (Bullion) - 117 ha
- 58 Bois de Longchêne-Villevert (Bonnelles, Bullion) - 57 ha
- 59 L'Étang de Vaubersan (Bullion) - 7 ha
- 60 Bois des Aulnettes (Bullion) - 12 ha
- 61 Buttes de Raizeux (Raizeux) - 1 ha
- 62 Forêt de Pinceloup (Clairefontaine-en-Yvelines, Sonchamp) - 320 ha
- 63 Forêt de Rochefort (Rocheft-en-Yvelines) - 288 ha
- 64 Bois d'Haumont (Bullion) - 25,4 ha
- 65 Forêt de Saint-Benoît (Clairefontaine-en-Yvelines, Sonchamp, Saint-Arnoult-en-Yvelines) - 273 ha
- 66 Forêt de Plaisance (Sonchamp) - 41 ha
- 67 Ancienne Voie ferrée (Ablis) - 6 ha





DÉPARTEMENT DES YVELINES
Direction de l'Environnement
Service des Espaces Naturels Sensibles

Plus d'informations sur les Espaces Naturels Sensibles
sur yvelines.fr/ens



Yvelines
Le Département